



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Infructueux - Sans suite

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-67811>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-67811**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-46924

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CA Portes de France - Thionville

Correspondant : Le Président

Adresse : Hôtel de Communauté Esp. Cormontaigne, 4 avenue Gabriel Lippmann, CS 30054, 57972

Yutz

Coordonnées :

Téléphone : 0382523236

Télécopieur : 0382523237

Courriel : marches.publics@agglo-thionville.fr

Adresse internet : <http://www.agglo-thionville.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info/acheteur/caportesdefrancethionville/>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture de composteurs - Marché réservé article L. 2113-12 du CCP

Section 5 - Attribution(s) du marché

Marché déclaré sans suite.

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 28/05/2024

Autres informations : Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://www.marches-publics.info>

Conformément à l'article 2.4 du règlement de la consultation et à l'avis d'appel public à la concurrence, le marché était expressément réservé à des entreprises adaptées mentionnées à l'article L. 5213-13 du code du travail, à des établissements et services d'accompagnement par le travail mentionné à l'article L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures

équivalentes, en application de l'article 2123-12 du Code de la Commande Publique. Or, le statut des entreprises n'entre pas dans les conditions exigées pour candidater au présent marché réservé. De ce fait, et en application de l'article R 2185-1 du Code de la Commande Publique, la consultation a été déclarée sans suite cette procédure pour cause d'infructuosité : toutes les candidatures sont irrecevables

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/06/2024